

ACTION URGENTE

CAMEROUN. UN MILITANT AUTORISÉ À VOIR UN MÉDECIN ET SA FAMILLE

Le militant politique Serge Branco Nana, accusé d'avoir incité à des émeutes en 2019, alors qu'il se trouvait en détention provisoire, purge actuellement une peine de deux ans d'emprisonnement pour « mutinerie » à la prison de Mfou, dans le sud du Cameroun. Désormais, il peut consulter un médecin et sa famille est autorisée à lui rendre visite en détention.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Serge Branco Nana est un militant politique appartenant au Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), un parti d'opposition dirigé par Maurice Kamto. À la suite de l'élection présidentielle d'octobre 2018, le MRC a appelé la population à participer à des défilés pacifiques pour dénoncer les nombreuses irrégularités qui auraient entaché le processus électoral. Des centaines de manifestant·e·s, dont Serge Branco Nana, ont été arrêtés le 26 janvier 2019 et envoyés à la prison de Kondengui, à Yaoundé. Le 22 juillet 2019, des émeutes auraient éclaté à la prison. D'après les informations recueillies par Amnesty International, des détenus identifiés comme des séparatistes armés issus des régions anglophones et des membres de l'opposition ont pris possession de la cour de la prison pour dénoncer la surpopulation, les lenteurs judiciaires et les conditions déplorables. Les forces de sécurité ont par la suite pris d'assaut la prison et tiré des coups de feu. Une partie de la prison aurait été incendiée.

Serge Branco Nana, accusé d'être l'un des instigateurs, a été condamné à deux ans d'emprisonnement pour « mutinerie » en août 2019. Il a été envoyé dans une prison située à plus de 50 kilomètres de Yaoundé et loin de la région où vit sa famille. Il aurait été torturé au Secrétariat d'État à la défense (SED) à Yaoundé avant d'être envoyé à la prison de Mfou, dans le sud du Cameroun, où il s'est plaint de douleurs à l'abdomen, au dos et aux pieds qui nécessitaient des soins médicaux urgents. Le 1^{er} février 2020, son frère n'a pas été autorisé à le voir.

Désormais, Serge Branco Nana peut consulter un médecin et sa famille est autorisée à lui rendre visite en détention.

NOM, PRÉNOM ET PRONOM À UTILISER : Serge Branco Nana (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 9/20

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr17/1778/2020/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

